

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Intempéries**

Plusieurs orages ont touché le village et les alentours depuis mardi de la semaine passée. De nombreux chemins ont été ravinés, de nombreuses rues, jardins, immeubles et des caves inondés et la grêle a fait beaucoup de dégâts à la végétation dans la forêt de l'Envers et aux Prés-de-Cortébert. Cédric Grünenwald en tant que responsable des Travaux publics ainsi que Paul Scheidegger et Didier Steiner ont été mobilisés de nombreuses heures pour prendre les mesures nécessaires le plus rapidement possible. Les entreprises Chatelain et BSTrans entre autres ont aussi participé aux travaux de nettoyage et d'évacuation des gravats, de même que Bernard Bögli pour la charrière. En particulier, l'étang de retenue situé sur le cours du Grabe a dû être traité plusieurs fois pour évacuer des quantités importantes de bois, et la buse sous le chemin forestier à l'envers a été dégagée de plusieurs dizaines de mètres cubes de gravats. Le Conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont œuvré au nettoyage et aux remises en état, en ayant une pensée pour les personnes privées touchées par les eaux à leur domicile, tout en étant conscient que le village a été largement épargné par rapport à d'autres situations à Sonceboz, Villeret ou Cressier NE.

#### **Eolienne**

Le Conseil municipal a pris acte avec satisfaction de l'acceptation du plan de quartier relatif à l'implantation d'une éolienne à la Bise de Cortébert. Les travaux vont donc se poursuivre avec la transmission du dossier à l'OACOT. Dans ce cadre, l'exécutif a pris position sur l'opposition qui a été reçue, en proposant de la rejeter. En effet, tous les arguments soulevés ont été étudiés en détail et les rapports officiels montrent que le projet est conforme à la législation en tout point.

#### **Plan d'aménagement local**

Le Conseil municipal a discuté en détail du Plan d'aménagement local et du règlement de construction, qui sont en révision. Le dossier est en passe de pouvoir être déposé à l'OACOT pour l'examen préalable. Les détails seront donnés lors du dépôt public et en vue de l'assemblée municipale qui statuera sur ce projet important.

#### **Règlements**

Par ailleurs, le Conseil municipal s'est aussi penché sur le règlement d'organisation de la commune et sur celui relatif au personnel et aux indemnités. Ces règlements seront soumis à l'assemblée municipale probablement en décembre et doivent encore être examinés par l'OACOT. Aucune révolution, mais quelques adaptations seront proposées.

#### **Mobinight**

TransN a résilié la convention au sujet du Mobinight qui dessert la commune. Le canton est actuellement en train d'élaborer une autre solution pour la fin de l'année.

#### **SAES**

Nicola Bürgi a été nommé vice-président du SAES (Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze). Le Conseil municipal s'en réjouit et félicite l'élu pour cette nouvelle fonction.

#### **Les Oeuchettes**

Le quartier des Oeuchettes commence à bouger suite aux derniers développements. A l'heure actuelle, 5 parcelles ont été vendues, toujours avec un droit de réméré de deux ans pour s'assurer que le terrain soit construit rapidement. Deux permis de construire ont été publiés et beaucoup d'autres parcelles sont réservées et en négociation. Le Conseil municipal se réjouit du tour positif de cette affaire afin que ces terrains puissent être utilisés.